



**Parc des
Appalaches**
La vraie aventure nature



Politique environnementale

Le Parc des Appalaches doit son existence grâce à l'abondance de la nature environnante. Il est donc de notre devoir de protéger cette nature si chère à nos yeux en intégrant les préoccupations environnementales, sociales et économiques dans notre gestion du Parc.

Nous sommes donc engagés à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour réduire notre impact sur la nature et favoriser une exploitation plus durable. Pour cela, diverses actions seront appliquées dans les trois axes principaux suivants :

Prévention de la pollution et protection de l'environnement :

- Gérer ses activités de façon responsable afin d'améliorer la maîtrise de leurs incidences sur l'environnement.
- Déployer davantage des programmes de sensibilisation et de formation en matière d'environnement à l'intention du personnel et de sa clientèle.
- Améliorer la gestion de ses matières résiduelles en améliorant sa politique d'achat de matériaux et en vérifiant que seuls les plastiques facilement recyclables (1,2 et 5) ne soient utilisés en tant qu'emballage.
- Limiter les déchets en les valorisant davantage (compostage, réutilisation, etc.).
- Prôner davantage le « sans trace ».

Contribution à la lutte contre les changements climatiques :

- Encourager les technologies propres et la réduction de la pollution.
- Promouvoir la consommation responsable.
- Inciter davantage le covoiturage que ce soit à l'intention du personnel et de sa clientèle.

Privilégier le local et la collaboration avec les acteurs environnants :

- Élaborer une politique d'achat plus locale et durable.
- Sensibiliser ses partenaires et fournisseurs à une gestion plus respectueuses de l'environnement.
- S'associer encore plus aux acteurs environnants pour un développement plus responsable et durable.
- Maintenir un dialogue avec tous les utilisateurs et habitants du Parc afin d'évoluer dans les meilleures conditions.

Ceci afin d'améliorer davantage notre cote écoresponsable aujourd'hui de 65% et de promouvoir un fonctionnement ainsi qu'un développement plus vert et durable. Le Parc des Appalaches s'engage à poursuivre ses efforts dans la poursuite de ses actions environnementales dans le cadre de sa gestion du territoire.

Stéphanie Charland
Directrice des opérations